

a grandir!

un autre regard sur les centres de loisirs

Entre nous

Accueillir...

Accueillir un enfant en situation de handicap au centre de loisirs, c'est avant tout accueillir un enfant... dans toute sa singularité.

Cette approche éducative nécessite encore d'être portée, partagée, amplifiée, pour que tous les responsables pédagogiques, tous les animateurs et animatrices, tous les parents et tous les enfants et les adolescents en soient convaincus. Cette conviction collective permet, avant tout, de dépasser le handicap et d'aborder l'accueil éducatif d'un enfant en situation de handicap par le prisme de ce qu'il est, un individu, une personne, un citoyen en construction, par le prisme de son bien-être et de son bonheur et, en dernier, par le prisme des situations qui peuvent l'handicaper dans sa vie quotidienne c'est-à-dire des « limitations d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement ».

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est aussi accueillir sa famille. Le premier accueil est souvent déterminant pour créer la confiance ; confiance indispensable pour que chacun puisse vivre ce temps de loisirs, même court, en toute sérénité. L'enfant bien sûr, et en tout premier lieu, mais aussi ses parents qui ont fait le choix d'inscrire leur enfant en « milieu ordinaire » pour qu'il vive, avec les autres, des expériences qui font grandir et, enfin, ses frères et sœurs qui viendront peut-être aussi au centre de loisirs vivre leur propre aventure.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est surtout mobiliser son équipe, toute son équipe, les animateurs et les animatrices, les agents de restauration, le personnel administratif... les sensibiliser, les former, les accompagner dans l'élaboration de projets d'animation qui prennent en compte chacun pour favoriser l'implication de tous.

Accueillir est la fonction première d'un centre de loisirs éducatifs ; il nous faut la dessiner pour tous !

● **Yann Renault**
Délégué général adjoint

SOMMAIRE

- 1 **AU CENTRE... ET AUTOUR** *L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap*
- 2 **ÉDUCATIF EN ACTION** *Accueillir un enfant en situation de handicap, ça se prépare*
- 3 **MOBILISER SON ÉQUIPE** *L'équipe, un levier essentiel*
- 4 **AGIR POUR DEMAIN** *S'enrichir des pratiques européennes*

AU CENTRE... ET AUTOUR L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans les temps de loisirs périscolaires représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs. Il permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant.

Le vivre et l'agir ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des objectifs pédagogiques du centre de loisirs périscolaire de Montfaucon (Gard rhodanien), et des objectifs du projet éducatif territorial porté par la commune.

Le centre de loisirs périscolaire partage les mêmes locaux que l'école. Cette organisation est donc une invitation formulée aux différents acteurs éducatifs de travailler ensemble, avec la volonté d'exercer une action cohérente, continue et complémentaire en direction des enfants accueillis, sur leurs différents temps. Ces acteurs se réunissent au moins chaque trimestre pour échanger sur les liens entre le projet pédagogique du centre et les objectifs du projet d'école au sein d'un comité de suivi du Projet éducatif territorial (PEDT). Ce comité réunit parents, enseignants, élus de la municipalité et animateurs.

Selon un constat du groupe d'appui départemental des projets éducatifs territoriaux du Gard, associant institutions et associations, peu d'enfants handicapés fréquentent le temps périscolaire. Ceux qui, le plus souvent, en bénéficient, ont un handicap ne nécessitant pas un accueil personnalisé. Pour les autres, les taux assouplis d'encadrement semblent représenter un frein au développement d'accueils de qualité et l'absence de la continuité des dispositifs de l'Éducation nationale (auxiliaire de vie scolaire - AVS) durant les temps périscolaires ne facilite pas ces accueils.

C'est souvent sur ces temps que les familles souhaitent bénéficier des accueils, soit par nécessité, les parents travaillant, soit pour des raisons thérapeutiques, avancées le plus souvent par l'éducateur spécialisé qui suit leur enfant.

Selon le type de scolarisation de l'enfant (individuelle, collective, accompagnée d'un

AVS ou pas), l'accueil souhaité sur les temps périscolaire nécessitera ou non un accueil personnalisé ou individualisé.

L'accueil progressif

Suite à la sollicitation de familles, l'équipe pédagogique a organisé l'accueil d'enfants en situation de handicap et à besoins particuliers sur les temps périscolaires. Cet accueil spécifique et adapté à chaque enfant a été réfléchi par l'équipe, en lien avec les élus de la commune. Des procédures ont été proposées, il y a eu des échanges puis les validations ont été effectuées en comité de suivi du PEDT.

Fort de l'expérience acquise depuis 2003 dans le cadre de la démarche d'inclusion développée par l'association départementale des Francas du Gard pour le Relais Loisirs Handicap 30, le responsable du centre de loisirs éducatifs n'a pas eu de mal à appliquer ces modalités.

Dans un premier temps, il rencontre les familles pour une meilleure connaissance des enfants, puis les professionnels les accompagnant au quotidien.

Il est alors établi un protocole d'accueil individualisé pour l'enfant, précisant l'organisation relative à son temps de présence.

Par anticipation, et si besoin, l'aménagement des espaces est abordé.

Dans le cas d'un accueil individuel, la prise en charge financière de l'AVS ou de l'animateur accompagnant l'enfant est discutée entre l'Éducation nationale, les services du Département via la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et la commune.

Les conditions de cet accueil seront d'autant plus facilitées qu'elles auront été évoquées puis organisées lors de la mise en place du projet personnalisé de scolarisation (PPS) en lien avec les enseignants.

L'accueil à proprement parler se fait d'abord sur certains jours et sur quelque temps. L'éducateur est présent aux côtés de l'enfant et de l'équipe d'animation. Le rythme de fréquentation croît en

fonction de l'inclusion de l'enfant et de son évolution au sein du groupe. Elle évoluera progressivement pour permettre un accueil intégré à moyen ou long terme.

● **Jérôme Abellana,**

Directeur de l'association départementale
des Francas du Gard
direction@francas30.org

ÉDUCATIF EN ACTION

Accueillir un enfant en situation de handicap, ça se prépare

En juin 2015, la maman de Léa (11 ans, diagnostiquée autiste il y a quatre ans), est venue au service enfance jeunesse de la commune du Muy dans le Var pour l'inscrire à l'accueil de loisirs. Elle souhaitait rompre l'isolement dans lequel se trouvait sa fille depuis environ deux ans, faute de place dans un établissement spécialisé. Pour le centre de loisirs, c'était la première fois que l'équipe allait accueillir un enfant en situation de handicap.

© Les Francas du Var



Depuis plusieurs années nous travaillons au sein de nos accueils de loisirs à favoriser le vivre ensemble, la mixité sociale. Nous nous engageons dans des projets de développement durable où la citoyenneté et la solidarité ne sont pas des vains mots. Cet accueil nous a donc semblé naturel et la préparation a été minutieuse.

Même si Léa est en permanence accompagnée de son éducatrice, il était important de faire se rencontrer toutes les personnes qui auraient à s'occuper d'elle pendant son séjour, afin que chacun comprenne sa problématique.

Autour de la table étaient réunies : la mère de Léa, son éducatrice, les deux responsables des pôles et moi-même. Nous avons évoqué les craintes de Léa, ses attitudes, ses comportements et ce qui l'intéressait plus particulièrement. Nous avons parlé de la stratégie à mettre en place afin qu'elle soit pleinement intégrée au groupe d'enfants. Nous ne voulions pas créer une situation « à part ». Il a été convenu que Léa ne viendrait que quelques jours, en fonction des activités les plus adaptées à sa problématique.

Ensuite nous avons rédigé un protocole pour cadrer différents éléments en termes de responsabilité et d'organisation.

Puis une information a été faite à l'ensemble des animateurs. Cela a permis à chacun de s'exprimer sur le sujet et de poser les questions qui pouvaient le préoccuper.

Prévenir les enfants

Nous tenons avant chaque vacance une assemblée destinée à présenter le programme d'activités à tous les enfants. Nous en avons profité pour les informer de la présence de Léa. Ils ont réagi positivement et un échange s'est engagé durant lequel ils ont pu poser leurs questions.

Lorsque Léa est arrivée, les enfants n'ont pas eu de réactions particulières, au contraire. Elle a été accueillie chaleureusement, même si au début son comportement parfois atypique, était remarqué par les plus jeunes. Ensuite tout cela a été banalisé et accepté.

Cette première expérience a été très positive pour Léa qui a su s'intégrer et peu à peu maîtriser son énergie pour respecter les règles du collectif enfant. Une forte relation s'est nouée avec l'ensemble des enfants, particulièrement avec un petit noyau de filles. Léa était très fière de leur avoir fait découvrir la langue des signes particulière aux autistes.

Du positif pour tous

Ce passage de Léa au sein de notre centre de loisirs a permis à tous de réfléchir d'une façon plus concrète au vivre ensemble et à l'acceptation des différences. Notre regard sur le handicap a été modifié. Celui de l'éducatrice sur notre travail nous a permis de changer notre perception et parfois notre façon de faire : elle arrivait avec son expérience, ses connaissances et ses exigences pour Léa, et nous avons dû, de notre côté, y répondre.

Léa vient à toutes les vacances et son arrivée est organisée en parallèle avec l'équipe. C'est une enfant

© Centre de loisirs du Muy



qui a énormément évolué. Elle est aujourd'hui en CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire) à l'école de la ville, elle commence à communiquer et parler avec son entourage, et elle est passionnée par l'écriture sur ordinateur.

Ce qui me paraît essentiel dans ce type d'expérience d'accueil, c'est le travail de préparation en amont de tous les adultes, qui vont ensuite préparer

le groupe d'enfants à accueillir un autre enfant, même s'il est différent.

● *Propos recueillis par* **Geneviève Yvon**,
Directrice de l'association départementale
des Francas du Var auprès de **Camélia Firane**,
Responsable du service enfance jeunesse,
Mairie du Muy – jeunesse-le-muy@orange.fr

MOBILISER SON ÉQUIPE

L'équipe, un levier essentiel



© Les Francas de Midi-Pyrénées

Sandrine Gennero est directrice de l'accueil de loisirs maternel à l'association Espace loisirs à Castelsarrasin dans le Tarn-et-Garonne. Elle participe activement au réseau handicap animé par les Francas et a suivi la formation « Accueillir l'enfant en situation de handicap en milieu non spécialisé » organisée par les Francas de Midi-Pyrénées en 2015. Forte des réflexions et des outils partagés au sein du réseau, elle a expérimenté différemment l'accueil de l'enfant en situation de handicap l'été dernier.



Tu travailles avec une équipe d'une douzaine d'animateurs, qu'attends-tu d'eux dans l'accueil de ces enfants ?

Avant tout, je n'attends pas qu'ils se transforment en professionnels du handicap ! Je ne souhaite pas qu'ils aient une connaissance spécialisée de chaque type de handicap mais bien qu'ils aient une connaissance individuelle des enfants, notamment dans leurs particularités liées à la vie quotidienne, dans leurs capacités et difficultés dans la vie collective avec les autres enfants. La connaissance de ces éléments doit leur permettre de les accueillir au mieux.

Comment as-tu préparé ton équipe à cet accueil ?

Il y a eu plusieurs étapes.

Avant la période d'été, lors des réunions de préparation, nous avons eu un premier temps pour aborder le projet éducatif, travailler le projet pédagogique et la connaissance du public. Il s'agit de sensibiliser les animateurs à cette question.

Une seconde réunion permet d'interroger le rôle de l'animateur et le projet d'animation. Nous abordons la spécificité des enfants en situation de handicap. Je n'entre pas trop dans les détails car, à ce moment-là, je ne sais pas si des enfants en situation de handicap seront présents. Mais l'équipe continue à se projeter dans l'accueil de tous les enfants.

Une fois les inscriptions faites et après avoir rencontré individuellement les parents, j'organise une réunion spécifique avec les animateurs qui encadreront les enfants en situation de handicap.

Ensuite, je retransmets à l'équipe l'ensemble des informations que les parents et les partenaires (éducateur spécialisé, psychologue...) m'ont transmis.

Une trace écrite de ces éléments est conservée par l'équipe.

Enfin, il y a l'accompagnement et le suivi pendant l'accueil des enfants. Des réunions hebdomadaires

permettent d'échanger sur les difficultés rencontrées par les animateurs. Une réflexion collective permet de proposer, si besoin, des aménagements, outils, organisation...

Par exemple cet été, l'équipe a observé que les temps libres pouvaient être source de souci pour et avec ces enfants. Pour y pallier, nous avons rapidement mis en place un « tableau de référents » : l'animateur référent avait pour mission de faciliter l'intégration de l'enfant dans les jeux libres et d'être particulièrement attentif dans la prévention des risques.

Quelles sont, pour toi, les conditions essentielles pour préparer l'équipe ?

La première et principale condition est la rencontre avec les parents. Ils connaissent par cœur leur enfant et peuvent nous donner tous les éléments nécessaires à son accueil. C'est autour du déroulement d'une journée type au centre de loisirs que nous discutons des besoins que peut avoir leur enfant, son autonomie, les moyens à mettre en place pour communiquer avec lui, la façon d'appréhender ses réactions dans telle ou telle situation.

Autre condition essentielle : l'information de l'équipe. Il ne me semble pas pensable de mettre en relation les animateurs avec des enfants en situation de handicap sans les avoir prévenus et sans avoir échangé avec eux sur les besoins particuliers de ces enfants.

Par ailleurs, il est nécessaire de travailler en équipe la relation au groupe d'enfants. Il y aura certainement des questions sur des réactions inattendues, des moments de crises non anticipés... L'équipe doit pouvoir répondre d'une seule voix et être cohérente dans les explications apportées aux enfants.

● *Propos recueillis par* **Mélanie Bourbonnois**,
Chargée de développement aux Francas de
Midi-Pyrénées – mbourbonnois@francasmp.com

S'enrichir des pratiques européennes

Je m'appelle Anne Della Mea. Je travaille depuis 1998 en tant qu'éducatrice franco-allemande au sein de l'AWO Kinderhaus du Bonheur à Homburg, en Sarre. C'est une maison d'enfants qui accueille les enfants âgés de trois mois à quatorze ans. J'ai participé à la Biennale du handicap qui s'est déroulé en 2015 à Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle, avec les Francas.

Le Kinderhaus du Bonheur accueille chaque enfant tel qu'il est. Ce n'est pas une structure dite « inclusive » au sens où nous l'entendons en Allemagne et qui nécessite d'accueillir un pourcentage d'enfants en situation de handicap. Cependant nous avons, de par la loi, l'obligation d'accueillir tout le monde et nous mettons tout en œuvre pour. Des enfants trisomiques, autistes ou présentant des troubles du comportement fréquentent notre établissement, qui relève à la fois de la crèche, du jardin d'enfants et du centre de loisirs périscolaire et de vacances.

Bien sûr, la question de l'accueil touche aux questions d'accès (toilettes adaptées,

rampe d'accès), mais cela nécessite surtout de prendre en compte l'enfant et tout son environnement familial, éducatif et thérapeutique. Nous dialoguons beaucoup avec les parents qui nous informent des évolutions de leur enfant, mais aussi avec les médecins et thérapeutes qui les suivent.

Des rendez-vous thérapeutiques peuvent se faire au sein de la structure. Il arrive fréquemment que l'ergothérapeute, le psychologue, le Frühförderung* ou l'enseignant spécialisé qui suit un enfant, vienne participer aux activités. Il est alors totalement intégré au groupe et aux activités avec l'enfant qu'il suit et peut même faire une activité avec eux.

Le dialogue entre les personnes qui agissent autour de l'enfant et leurs interventions sont très décloisonnés, car notre priorité à tous, c'est l'enfant. Ces personnes sont extérieures à la structure mais elles appartiennent à notre projet.

Retour sur la Biennale

La Biennale du handicap m'a permis de me rendre compte que nous avons des pratiques différentes en Europe. L'approche belge m'a beaucoup intéressé.

Cette journée a aussi renforcé ma conviction que nous avons tous à apprendre de l'autre et que je dois poursuivre mon investissement au sein de ma structure pour permettre l'accueil de tous les enfants.

Pour finir, elle a montré qu'un changement profond de nos systèmes est nécessaire pour laisser à nos enfants la possibilité de connaître et de vivre la différence.

* Les Frühförderung interviennent pour les difficultés d'apprentissage précoce de motricité ou de langage pour les enfants de moins de six ans.

● Anne Della Mea

Educatrice franco-allemande
daniel.della-mea@orange.fr



© Anna Della Mea

Camaraderie n° 298 « Le handicap : accueillir la différence »

Concrétiser le droit aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap et faire valoir les apports spécifiques de cet accueil sur leur développement animent les Francas de longue date. Ils l'ont d'ailleurs rappelé dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ». Mais vouloir accueillir ces enfants et adolescents à besoins spécifiques dans les centres de loisirs éducatifs ne s'improvise pas. C'est une démarche qui se construit, en sensibilisant et en formant à la question. C'est un projet à faire vivre et à partager entre l'équipe éducative, les familles, les enfants eux-mêmes bien sûr, et au-delà l'école et les institutions spécialisées.

Ce numéro de *Camaraderie* invite à réfléchir, à s'essayer ou se conforter sur le sujet. Accepter l'Autre dans sa (ses) différences est le préalable incontournable à l'apprentissage du vivre ensemble, qui nécessite d'être valorisé pour ce qu'il permet : construire le progrès humain.

Ce numéro est disponible en téléchargement sur le site www.francas.asso.fr rubrique Publications / Périodiques / Camaraderie ou dans l'association départementale de votre territoire (www.francas.asso.fr rubrique Près de chez vous).



les francas

L'éducation en mouvement !

agrandir! un autre regard sur les centres de loisirs – la lettre des directeurs de centres de loisirs Francas – N° 18 – Avril/Juin 2016 – Trimestriel – N° ISSN 1778-9885 – **Directeur de la publication** : Didier Jacquemain (djacquemain@francas.asso.fr) – **Responsable de la publication** : Yann Renault (yrenault@francas.asso.fr) – **Animatrice de la rédaction** : Nadia Astruc (nastruc@francas.asso.fr) – **Ont contribué à ce numéro** : Jérôme Abellaneda, Nadia Astruc, Mélanie Bourbonnois, Anna Della Mea, Geneviève Yvon – **Conception/réalisation** : Chromatiques éditions –

47/49, av. du Docteur Arnold Netter – 75012 Paris – Tél. : 01 43 45 45 10 – **Impression** : Paton Imprimeur – 71, av. du Maréchal Leclerc – 10120 Saint-André-les-Vergers – **Les Francas** : 10-14, rue Tolain – 75980 Paris Cedex 20 – Tél. : 01 44 64 21 53 – Fax : 01 44 64 21 11 – www.francas.asso.fr **f** Les Francas **t** @FrancasFede – Ce supplément accompagne la lettre **grandir!** *loisirs éducatifs & territoires*. Imprimé sur papier PEFC